



Monsieur le Directeur académique du Gard

DSDEN du Gard

58, rue Rouget de Lisle

30 030 NIMES

Nîmes, le 20 octobre 2016

Objet : Projets d'école 2016-2018

Monsieur le Directeur académique,

le SE-Unsa s'étonne du message envoyé le mercredi 19 octobre à quelques minutes du départ en vacances, par M Thieffaine, directeur de cabinet de Madame le Recteur, à l'ensemble des écoles de l'académie.

Tout d'abord, nous considérons que le canal de communication est tout à fait inapproprié.

D'autre part, dans la suite du travail que nous avons entrepris depuis deux ans pour simplifier la tâche des directrices et des directeurs, cela ne va pas du tout dans le sens attendu vous en conviendrez.

Elles et ils sont en droit de se demander si Madame le Recteur n'a pas perdu de vue ce processus pourtant réactivé il y a quelques mois par le ministère ; tant il est à parier qu'ils seront, à coup sûr, destinataires dans les prochains jours de consignes ou de précisions de la part des IEN. On se demande d'ailleurs, si ces derniers ont bien été destinataires de cet envoi.

Pour le SE-Unsa, il n'appartient pas au directeur de cabinet de Madame le Recteur de communiquer directement vers les écoles. Cette communication aurait dû émaner du DASEN (sur le plan hiérarchique) ou des IEN (sur l'aspect organisationnel du service) et contribue une fois de plus à semer le trouble au sein des équipes.

D'autre part, le SE-Unsa 30 souhaiterait savoir sur quel temps les « équipes éducatives élargies » pourront se réunir afin de travailler à l'élaboration et l'analyse de ce nouveau projet ?

Car, sauf à vouloir inciter les équipes, lasses de cet empilement de tâches, à « expédier une démarche administrative de plus, si l'on estime, comme le souligne Madame le Recteur que le Projet d'Ecole, est un "instrument privilégié de la politique portée au sein de l'école"... alors il faut mettre en oeuvre ce projet avec le sérieux et le temps de concertation qui s'imposent.

Nous attirons votre attention sur le fait que les enseignants seront déjà extrêmement mobilisés cette année à travers la mise en œuvre des nouveaux programmes, des nouveaux cycles et du nouveau socle mais aussi, les « projets de réseaux » et/ou « projets de territoire ».

Cette annonce de Madame le Recteur va d'ailleurs à l'encontre de dynamiques déjà impulsées depuis deux ans sur plusieurs bassins de l'académie. Sans compter les formations au PDF ou annoncées sur Magistère qui deviennent caduques...

Pour toutes ces raisons, le SE-Unsa vous demande, Monsieur le Directeur d'Académie, de bien vouloir clarifier la situation en procédant à une information claire et unique et en prenant en compte les situations locales des écoles dont vous êtes l'autorité hiérarchique.

Restant disponible pour tout contact éventuel à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur d'Académie à nos respectueuses salutations.

Olivier DUSSERRE-TELMONT - Secrétaire départemental du Gard

